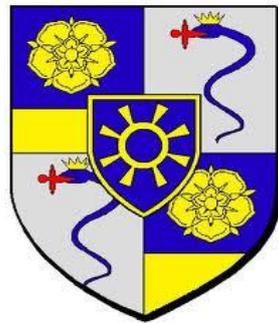


# COMPTE-RENDU D'ACTION

## COMMUNE DE BIZE-MINERVOIS



# CREATION DE TROIS BANQUETTES EN PIERRES

---

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : [contact@ideal-asso.eu](mailto:contact@ideal-asso.eu) – Site : [www.ideal-asso.eu](http://www.ideal-asso.eu)



# SOMMAIRE

<b>DOSSIER ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
Convention .....	3
Contexte du projet .....	4
Situation géographique .....	5
<i>Les deux banquettes en pierres route d'Agel.....</i>	<i>5</i>
<i>La banquette à côté des terrains de tennis.....</i>	<i>6</i>
Historique .....	7
<b>TRAVAUX RÉALISÉS .....</b>	<b>8</b>
Récupération des pierres .....	8
Préparation des fondations.....	9
Montage des banquettes .....	11
Finitions .....	12
<b>CHANTIER TERMINÉ .....</b>	<b>13</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>14</b>

# DOSSIER ADMINISTRATIF

## Convention

**CONVENTION DE PARTENARIAT CHANTIER D'INSERTION**  
Bize-Minervois

**ENTRE**  
L'Association I.D.E.A.L. Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral  
5bis 9 rue Nicolas LEBLANC – 11100 – NARBONNE nommée IDEAL,  
Représentée par sa directrice, Madame Céline MONGELLI-GARABEDIAN,  
N° SIRET : 398 754 367 000 61

**ET**  
La Commune de Bize-Minervois,  
Site 4, avenue de l'Hôtel de Ville – 11120 Bize-Minervois,  
Représentée par son Maire, Monsieur Alain FABRE

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**PRÉAMBULE :**

Dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et sur le territoire de ses collectivités locales adhérentes, l'association I.D.E.A.L. établit un partenariat local avec la commune de Bize-Minervois qui accepte de fournir deux supports pédagogiques à un chantier d'insertion. Ces supports sont décrits dans l'article 2 de cette convention.

IDEAL a pour objectif de conduire à un emploi stable et durable ou une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion, parents isolés, personnes handicapées) en leur proposant un support d'insertion.

La Commune de Bize-Minervois atteste que les travaux à réaliser n'auraient pas été faits en dehors de cette action d'insertion et qu'il n'y a donc pas de concurrence déloyale avec le secteur marchand.

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'insertion « de Bize-Minervois » et les modalités de la participation de la commune.

Il s'agit de définir les termes de la mise en œuvre du chantier d'insertion I.D.E.A.L.

Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les salariés.

**ARTICLE 2 : CONTENU TECHNIQUE DE L'ACTION**  
Le chantier d'insertion consiste à effectuer les travaux suivants :

1. Délimité route d'Agol (voir annexes plan de situation et vue projet) :
  - a. Réalisation de 2 bancs en pierres maçonnées (longueur 1,50 à 2 mètres, largeur 40 cm, hauteur env 50 cm).  
A charge de la commune : aplanissement de la zone et débroussaillage « grossier », le détail sera fait par idéal.
  - b. Plantation d'un olivier là où se trouvent actuellement 3 pierres.  
A charge de la commune : trou pour plantation en fonction de la taille de l'arbre choisi, arrosage.
2. Terrain :
  - a. Réalisation de 2 bancs en pierres maçonnées (longueur 1,50 à 2 mètres, largeur 40 cm, hauteur env 50 cm).

**ARTICLE 3 : MAITRISE D'OUVRAGE**

La commune de Bize-Minervois est maître d'ouvrage de l'opération. Elle est assurée également la maîtrise d'œuvre.

L'association I.D.E.A.L. est responsable de la réalisation du projet et perçoit les financements du Grand Narbonne, du Département de l'Aude, de l'État, du FSE et de la commune de Bize-Minervois.

**ARTICLE 4 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

La commune de Bize-Minervois participe à l'action selon les modalités suivantes :

- Elle prend en charge l'achat et l'approvisionnement de l'ensemble des matériaux nécessaires au chantier, notamment : les pierres, le ciment, le sable, la chaux, ...
- Elle met à disposition d'IDEAL un local sécurisé, à proximité immédiate de chaque chantier, pourvu de sanitaires conformément à l'article R 4228-5 du code du travail, pour permettre aux salariés de revêtir leurs tenues de chantier, de se restaurer le midi, et de stocker le petit matériel de chantier.
- Elle met à disposition ou loue le gros matériel (tractopelle, camion benne, compacteur...) si nécessaire à la réalisation du chantier.

L'association I.D.E.A.L. met en œuvre l'action selon les modalités suivantes :

- est l'employeur des salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- assure l'encadrement technique et le respect des règles de sécurité du chantier,
- fournit le petit matériel de chantier : débroussailluses, seaux, sécateurs, cisailles, etc...

**ARTICLE 5 : DUREE DE LA CONVENTION**

- La présente convention est valable pour une période du 15 novembre 2017 au 30 juin 2018.

**ARTICLE 6 : PARTICIPATION FINANCIÈRE**

La commune de Bize-Minervois participera au financement de l'action d'insertion de Bize-Minervois à hauteur de 50% du coût de l'action d'insertion de Bize-Minervois.

**ARTICLE 7 : COMMUNICATION**

L'action régie par la présente convention ne pourrait avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'Etat (via FUD 11 de la Direccte), du Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération « Le Grand Narbonne ».

Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financeurs et intégrer leurs logos.

Fait en 2 exemplaires originaux, le

Pour Pierre SOURIGNES,  
Président

Céline MONGELLI GARABEDIAN  
Directrice

Alain FABRE,  
Maire de Bize-Minervois

(Cachet, signature et parapher chaque page SVP)



## Contexte du projet

Pendant la saison estivale, la route d'Agel est très empruntée. A la sortie du village de Bize-Minervois, une aire de repos a été improvisée sur un bas-côté par les usagers de la route.

La commune de Bize-Minervois a souhaité « officialiser » cette en aire en créant deux banquettes en pierres maçonnées.



La commune a souhaité également créer une troisième banquette à côté des terrains de tennis, dans le village, cette fois-ci pour les promeneurs et les spectateurs.

Dans le cadre d'une convention entre IDEAL et la commune, une équipe de l'action « Patrimoine », encadrée par Jean François SAUREL, ont entrepris les travaux.



## Situation géographique

### Les deux banquettes en pierres route d'Agel



Vue aérienne du site (Google Maps)



Plan cadastral du site (Cadastr.gouv.fr)

Coordonnées GPS :

Latitude 43.317682 - Longitude.2.877427

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



## La banquette à côté des terrains de tennis



Vue aérienne du site (Google Maps)



Plan cadastral du site (Cadastre.gouv.fr)

Coordonnées GPS :

Latitude : 43.315498 – Longitude : 2.868120



## Historique



Bize-Minervois est une commune située dans le département de l'Aude, en région Occitanie.

Située au débouché du Haut-Minervois par la vallée de la Cesse, Bize est au contact entre la plaine sédimentaire et fertile de Narbonne et les causses arides du Minervois, piémonts de la Montagne Noire. Cette situation de contact lui assure, depuis la préhistoire, une position importante, tant au niveau défensif et militaire qu'au plan commercial.

Aujourd'hui, Bize est plus un village méridional d'une population de 1097 habitants, dont un quart des maisons sont des résidences secondaires. La commune s'étend sur 20,80km<sup>2</sup>.

# TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux ont démarré le 23 janvier 2018.

## Récupération des pierres

Les pierres sont triées par l'équipe d'IDEAL sur un site appartenant à la commune.

Les services techniques de la mairie de Bize-Minervois sont intervenus avec un tractopelle pour récupérer toutes les pierres nécessaires à la réalisation des trois banquettes.



Choix des pierres.

Diverses formes et divers gabarits sont mis de côté pour avoir le choix pendant la réalisation des banquettes.



Une fois triées, les pierres sont chargées dans le tractopelle.



## Préparation des fondations



Mesure et préparation du coffrage\*.

Coffrage prêt à être mis en place.



Creusement des fondations.

Un **treillis soudé\*** est installé afin d'armer la fondation. Positionnement et scellement de deux pierres de taille de part et d'autre de la future banquette.



Mise en place du coffrage en vue de couler la fondation.

\* : Cf. lexique en fin de document.



Contrôle de l'alignement des pierres.

Contrôle du niveau des pierres  
avec un niveau à bulle\*.



Coulage de la  
fondation en cours.

La fondation est prête : la  
banquette peut être montée.



\* : Cf. lexique en fin de document.



## Montage des banquettes



Mise en place du premier rang de pierres sur le devant de la banquette (partie visible) et contrôle de l'alignement des pierres avec une règle de maçon\*.

Mise en place du premier rang de pierres sur l'arrière de la banquette.



Remplissage de la partie centrale de la banquette avec du béton afin de sceller les deux rangées de pierres.

Les quatre rangées de pierres sont maçonnées sur le même principe.



\* : Cf. lexique en fin de document.

## Finitions



Préparation du mortier à la chaux\*.

Mouillage des pierres pour permettre une meilleure adhérence du mélange.



Réalisation des joints au mortier à la chaux.

Réalisation d'une croute au mortier à la chaux sur la partie supérieure de la banquette.



Contrôle du niveau de la croute de mortier à la chaux par rapport aux deux pierres de taille de chaque côté à l'aide d'une règle.

\* : Cf. lexique en fin de document.



# CHANTIER TERMINÉ





# LEXIQUE

Terme	Définition
Chaux	Liant de chaux du commerce, proche d'un ciment de chaux qui durcit à l'eau, contient en plus des silicates et des aluminates, car elle est fabriquée à partir de calcaires argileux. Elle est appelée «hydraulique» pour sa première prise : elle durcit en présence d'eau avant de se renforcer plus ou moins lentement à l'air par carbonatation.
Coffrage	Enceinte provisoire destinée à maintenir en place un matériau de construction le temps que celui-ci devienne autoportant, soit par prise, séchage (béton), soit par d'autres contraintes physiques (pierres, dans le cas d'une voûte).
Niveau à bulle	Instrument de mesure conçu pour indiquer si une surface correspond à l'angle de référence. Par exemple l'horizontale, la verticale et 45° sont généralement proposés.
Règle de maçon	Outil utilisé par plusieurs corps de métiers. Elle sert essentiellement à vérifier la planéité du travail effectué ainsi que l'état des supports sur lesquels on doit intervenir.
Treillis soudé	Armature en acier formée de fers assemblés par soudure.